Udaf Haute-Garonne
Unis pour les familles

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16/03/2023

Avoir du temps pour ses enfants : un enjeu de société majeur !

Enquête sur la conciliation vie familiale - vie professionnelle des parents en Haute-Garonne

Dans le cadre de l'Observatoire des familles du réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'Udaf publie une enquête inédite sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle, réalisée fin 2022 par l'institut Opinion Way. Les réponses d'un échantillon de 101 parents du département y sont comparées à celles des 2 500 parents enquêtés en France, afin de dégager les ressemblances et les spécificités de notre territoire.

La question de la conciliation des parents actifs au cœur des débats

Le débat sur la réforme des retraites a permis de faire émerger des débats déterminants pour notre société et l'équilibre de notre modèle de protection sociale : la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la question des interruptions de carrière ou de réduction de temps de travail liées à la parentalité. La pénurie de travailleurs dans certains secteurs d'activité (alors qu'un niveau élevé de chômage se maintient) a aussi rendu visibles les aspirations de nombreux actifs à un meilleur équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. L'enquête menée par Opinion Way à la demande du réseau Unaf Udaf Uraf apporte des éléments riches et précieux de compréhension de ces besoins et de ces attentes.

Les principaux enseignements de l'enquête

1. **30 % des parents ont rencontré des difficultés de conciliation plusieurs fois par mois au cours des 12 derniers mois.** La difficulté dans le recours aux proches (41%) et l'amplitude des horaires de travail (39%) sont les principales contraintes des familles haut-garonnaises.
2. **1 parent sur 3 a déjà interrompu ou réduit son activité professionnelle plus d'un mois (en dehors des congés parentaux) pour s'occuper de son enfant.** Logiquement, cette réduction d'activité a des conséquences financières négatives pour 82%[1] des parents qui y ont eu recours.
3. **57% des parents estiment que les solutions de garde pour les 0-3 ans sont insuffisantes** pour concilier vie professionnelle et vie familiale.
4. **Les attentes vis-à-vis de l'employeur** restent fortes : 48 % demandent des horaires flexibles au quotidien ; 42% demandent plus de souplesse sur le télétravail (proportion plus forte qu'au national où ils sont 28%).
5. Enfin, pour **favoriser la conciliation dans le département**, les parents souhaitent en priorité le développement de services à proximité du foyer : services culturels ou sportifs pour enfants (79%), services de garderie scolaire (78%), établissements scolaires (76%), services d'accueil de loisirs pour enfants (76%), transports en commun (71%), commerces (71%) et des modes de garde petite enfance (67%).

>>>

[1] Chiffre national.

Réactions et propositions de l'Udaf 31 et de l'Unaf

1. **Les difficultés de conciliation se sont accrues** depuis quinze ans. Les parents témoignent de difficultés récurrentes bien au-delà de la petite enfance et particulièrement autour des années d'entrée à l'école. **Les conditions de la conciliation ont tendance à se dégrader, à compliquer la vie des parents et nécessitent un réinvestissement bien au-delà des seuls enfants de 0 à 3 ans**.
2. **Beaucoup de parents réduisent leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants** et c'est encore plus vrai des jeunes générations. Cela confirme un besoin de temps, y compris pour les pères. D'autres parents y renoncent surtout par crainte des conséquences financières. **Pour nous, un congé parental mieux indemnisé, notamment durant les premiers mois de l'enfant, répondrait à leurs attentes.**
3. **Le coût de l'accueil** est un vrai frein à l'emploi, il est cité par les parents, quelle que soit leur catégorie sociale, tant comme raison d'interruption d'activité que comme attente vis-à-vis des pouvoirs publics. **Le Service Public de la Petite Enfance, promesse présidentielle réitérée par la Première Ministre, devra certes englober la mise à disposition de services d'accueil, mais aussi la question du coût abordable pour toutes les familles**.
4. **Les attentes sont fortes vis-à-vis des employeurs**, principalement en termes de flexibilité des horaires et de télétravail, mais elles sont différenciées selon les territoires et les catégories professionnelles. **Pour nous, la question de la conciliation doit trouver sa place dans la négociation collective, comme l'a énoncé récemment le ministre M. Combe, en parlant de « responsabilité familiale des entreprises ».**

« Mesurer et comprendre les difficultés concrètes auxquelles se heurtent les parents sur les territoires pour concilier leurs vies familiale et professionnelle, permet à notre Udaf d'interpeller les acteurs publics (département, Caf, mairies intercommunalités…) et les entreprises locales afin de mettre en œuvre des actions qui améliorent leur vie au quotidien. » Régis LEONARD, Président de l'Udaf de la Haute-Garonne.

Retrouver l'étude sur le site de l'Udaf
Lien

Contact presse : Laure Mondet lmondet@unaf.fr

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 31, est l'experte des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles du département auprès des pouvoirs publics locaux. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18,4 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Uraf Occitanie. **site de l'Udaf**